

DOSSIER DE PRESSE - Mercredi 7 mars 2018

 CitésLab^{CL}

UNE AMBITION AU SERVICE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES
DANS LES QUARTIERS ET TERRITOIRES SENSIBLES 


CAPA
PAESI D'AIACCIU



CONTACT PRESSE : Lydie Hartmann 06 63 09 34 26 - e-mail : l.hartmann@ca-ajaccien.fr

Lancé en 2002, le réseau CitésLab®, piloté et cofinancé par la Caisse des Dépôts et Consignations, est un dispositif d'appui à l'émergence de projets de création d'activités dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Porté par 82 chefs de projets répartis sur l'ensemble du territoire, le dispositif national des CitésLab® accompagne, en moyenne, chaque année, dans la phase amont de leur projet d'entreprise, près de 6 600 personnes issues de 700 quartiers prioritaires de la politique de la ville, dont plus de 46 % de femmes. Grâce à ce dispositif, en 2016, 41 % des porteurs de projets ont entamé un parcours de création, 28 % sont en phase d'émergence et de formalisation de leur projet et 6 % sont retournés vers l'emploi. Ainsi, depuis 2002, le réseau des CitésLab®, a permis d'accompagner plus de 65 000 projets de création d'entreprise dans les quartiers

LA CAPA, PREMIÈRE COLLECTIVITÉ DE CORSE À REJOINDRE LE RÉSEAU CITÉLABS

Dans cette optique et afin de conforter le travail accompli dans les quartiers, la CAPA a décidé de se porter candidate et de mener une réflexion globale sur les mutations de son territoire communautaire et ainsi mieux appréhender les enjeux en matière d'aménagement et de développement.

Forte de son schéma de développement économique et des actions menées en faveur de l'entrepreneuriat, notamment par le déploiement de la M3E, devenue récemment une Société Publique Locale, la CAPA souhaite renforcer la solidarité entre les territoires tout en accompagnant les mutations sociales liées au développement des zones péri urbaines.

En effet et, compte tenu de ses caractéristiques, le Pays Ajaccien s'inscrit dans une double dynamique :

- polarisation des activités et des flux vers la ville centre Ajaccio qui représente plus de 80% de la population de la communauté,
- et phénomène de péri urbanisation et donc d'étalement urbain qui a commencé il y a plus de 20 ans.

Les conséquences observables de cette réalité s'expriment en termes de flux de population, de flux de déplacements et d'implantation d'activités économiques et sociales non maîtrisées.

L'un des enjeux majeurs de l'agglomération est donc bien la maîtrise de son développement pour garantir une cohésion sociale territoriale.

Dans le cadre du contrat de ville du Pays Ajaccien, le volet économique représente un véritable chantier à ouvrir sur du long terme.

La question du développement économique et de la diversification des activités au sein des quartiers en difficulté constitue aujourd'hui une des priorités de la politique de la ville. Il s'agit de revitaliser ces quartiers, d'y restaurer une vie économique et à terme de procéder à une recomposition urbaine en transformant leur image et en les ouvrant sur le reste de la ville.

La politique de soutien du développement économique s'organise ainsi autour de trois axes majeurs : organiser l'accueil des entreprises ; susciter et accompagner les initiatives privées ; faciliter l'accès à l'emploi des habitants de ces quartiers.

QUEL PERIMÈTRE POUR LA POLITIQUE DE LA VILLE ET CITÉLABS ?

Quel est donc le périmètre impacté par la politique de la Ville ?

Il s'agit donc :

- des deux quartiers prioritaires, des « Salines » (1860 habitants) et des « Jardins de l'Empereur » (1001 habitants) de la politique de la ville
- des anciens quartiers prioritaires qui sont classés en dispositif de veille active : le Centre Ancien, Octroi/Sainte Lucie, Saint Jean, les Cannes, Bodiccione, Pietralba, Mezzavia et le Vazzio, (plus de 18 000 habitants)

- des deux territoires nouveaux qui font l'objet d'une observation particulière : le nouveau quartier de Pernicaggio sur la commune de Sarrola Carcopino en raison de la concentration importante de logements et la mixité d'habitat social (environ 1 000 habitants) et privé (environ 2 000 habitants), et du quartier d'Alzo di Leva sur la commune d'Ajaccio composé uniquement d'habitat social (environ 1200 habitants).

C'est au total près de 25 000 habitants qui sont concernés par la politique de la ville, soit plus d'un tiers de la population Ajaccienne et plus d'un quart de la population de l'Agglomération.

CITÉLABS POUR PROMOUVOIR L'ESPRIT D'INITIATIVE

Le contrat de ville se fixe comme objectif stratégique la promotion de l'esprit d'initiative dans les quartiers concernés. Ainsi, la mise en œuvre du dispositif CitésLab et sa fonction d'animation territoriale économique de proximité doit permettre de tisser de nouvelles synergies entre les acteurs économiques.

En effet, à l'heure actuelle, la mise en œuvre de la politique de la ville bute sur des difficultés de mise en œuvre, notamment du fait de la faible implication spontanée des acteurs économiques. Une bonne entente doit être recherchée entre les dispositifs propres aux sites de la politique de la ville et les structures traditionnelles de l'action économique (comme les chambres consulaires ou les services de développement des EPCI), dont les modes opératoires et les priorités peuvent être assez différents.

Promouvoir l'esprit d'initiative économique passe donc par un renforcement des liens entre territoires et entreprises : il s'agit à la fois de susciter le développement d'une culture d'entreprise dès le plus jeune âge et dans le même temps de permettre l'acquisition d'une culture des territoires dans les entreprises, lesquelles, bien souvent, ont une attitude « hors sol » par rapport aux sites sur lesquels elles sont implantées. C'est ainsi organiser le maillage et le chaînage des dispositifs d'orientation et d'accompagnement des parcours, notamment pour les jeunes.

Enfin, à côté de la promotion de l'esprit d'initiative économique, il s'agit aussi de promouvoir l'esprit d'initiative citoyenne. En effet, l'engagement citoyen permet aussi d'enclencher un parcours personnel d'insertion qui ne peut pas toujours commencer par l'insertion par le travail en raison d'un trop grand nombre de freins à lever.

QUELS SONT LES ACTEURS Citéslabs au sein du Pays Ajaccien ?

La SPL M3E pour impulser cette dynamique au sein du Pays Ajaccien

Une fois le diagnostic et les enjeux posés, il est apparu opportun de choisir un chef de file ayant déjà une implantation forte sur les territoires ainsi qu'une notoriété et une visibilité importante. Ainsi, le projet de Cités Lab sera porté par la M3E. Cette structure déjà mobilisée auprès des entreprises du territoire offrira son ingénierie et son savoir-faire, au service des habitants du territoire communautaire.

Pour rappel, la M3E a pour objectif de valoriser l'esprit d'entreprise, de fluidifier les parcours et de proposer un accompagnement à la fois des porteurs de projets mais aussi des cadres et dirigeants d'entreprises. Elle développe cette mission à partir d'un partenariat varié et très fort avec les différents acteurs qui seront également à mobiliser autour du projet CitésLab. L'adossement de l'action d'amorçage de projet à ce service permettra au chef de projet Citéslab de bénéficier d'un réseau d'acteurs déjà structuré et construit, et d'un support à l'organisation de ses réunions et manifestations sur place dans les quartiers.

La Caisse des dépôts et consignations pour apporter une expertise nationale

Accompagnateur au quotidien des porteurs de projets, le chef de projet Citéslabs pourra également s'appuyer sur l'expertise nationale du réseau créée par la Caisse des Dépôts et Consignations et ainsi faire bénéficier le territoire de compétences éprouvées ailleurs. En bref une sécurisation des parcours vers l'entrepreneuriat dans des zones sensibles.

QUELS SONT LES ACTEURS CitéLABs au sein du Pays Ajaccien ?

Des structures locales pour accompagner au quotidien les porteurs de projets

Dans le cadre de l'appel à projet annuel, deux structures ont été conventionnées pour sensibiliser, informer, accompagner des porteurs de projets à la création d'entreprise, telles que :

La Boutique de gestion –Île conseils pour accompagner les porteurs de projet

Cette structure accompagne des porteurs de projets issus /installés dans les quartiers prioritaires et les quartiers de veille active afin de construire sur mesure une démarche structurée et organisée.

La SCOP « A PROVA » pour faire émerger les projets professionnels

La SCOP «A PROVA » a pour but de faire émerger des projets professionnels ; de maintenir et renforcer la cohésion sociale, de promouvoir l'entrepreneuriat et l'attractivité du territoire.

De plus, depuis plusieurs années, la coopérative d'activité et d'emploi A Prova anime des réunions d'informations, des permanences dans les centres sociaux.

LES OBJECTIFS QUALITATIFS DU PARTENARIAT

- 1** Positionnerle CITÉS LAB sur l'émergence de projet en complément des dispositifs d'aide à la création d'entreprise
- 2** Proposer aux publics un service à la carte en fonction des besoins individuels des porteurs de projet
- 3** Faire de l'agent CITÉS LAB l'interlocuteur privilégié, mais aussi la porte d'accès à tous les services accessibles pour les porteurs de projet sur le territoire